



Route de Caen
14 220 Thury Harcourt
☎ 02-31-79-10-51
Fax: 02-31-79-92-75
Email : hebergement.traspy@orange.fr

ANNEXE AUX CONDITIONS GENERALES DE VENTE

ACTIVITES

Activités assurées par le KAYAK CLUB THURY

- Le prix des options comprend les activités et l'hébergement en formule pension complète ou formule petit déjeuner.
- L'option 3 jours destinée aux scolaires comprend 2 activités encadrées par du personnel habilité du Kayak club.
- L'option 5 jours destinée aux scolaires comprend 2 activités encadrées par du personnel habilité du Kayak club.
- L'option Mini raid destinée aux Comités d'entreprises nécessite 16 personnes minimum et est encadrée par du personnel habilité uniquement en semaine. Elle est organisée en ½ journée de 10h00-13h00 ou 14h00-17h00 ou en journée.

Activités piscine

- Stages natation : 2 options sont possibles : La Location du centre en dehors des horaires d'ouverture avec un minimum de 15 personnes ou la location de ligne d'eau sur les horaires d'ouverture au public. En cas de location du centre la présence d'un MNS ou d'un BNSSA est obligatoire. Ce dernier est soit fourni par le locataire soit par le centre aquatique moyennant une participation financière.

Conditions de réservation et de règlement des activités

Les activités doivent être réservées en même temps que l'hébergement. L'hébergement et les stages natation sont à régler à la Communauté de communes de la Suisse Normande, les activités encadrées par le Kayak Club de Thury-Harcourt, sont à régler à l'ordre de ce dernier. Dans ce cas, il est demandé de faire 2 chèques.

Cas particulier des activités à la demande

Les activités à la demande sont à régler directement auprès du prestataire lors du séjour.

Désistement

En cas d'annulation d'une ou plusieurs activités, quelle qu'en soit la raison, les arrhes restent acquis à la Communauté de communes de la Suisse Normande ou au Kayak club de Thury-Harcourt.

